



**S**yndicat National **P**énitentiaire des **S**urveillant(e)s  
et Surveillant(e)s Brigadiers  
Non-Gradé(e)s

affilié à la **FGF** Fédération  
Générale  
Autonome des  
Fonctionnaires

## Un Surveillant pris en otage A la M.C de St Maur

Hier, aux alentours de 17h00, deux détenus âgés de 21 ans et de 35 ans ont retenu en otage sous la menace d'une arme de fabrication artisanale un Surveillant dans son bureau.

Les ERIS de Paris et de Dijon ont été rapidement dépêchées sur place, rejoint par une équipe du RAID.

Vers 18h40, l'un des preneurs d'otage qui souffrait de troubles psychiatriques et qui revendiquait son hospitalisation s'est rendu sans heurt au médecin psychiatre de l'établissement qui le suivait.

Vers 23h20 l'évènement prendra fin avec l'intervention des hommes du RAID qui interpellent en douceur le dernier preneur d'otage, libérant notre collègue sain et sauf après 6h00 de calvaire.

Le SPS Non-gradés félicite notre collègue pour son courage et son sang froid et lui apporte tout son soutien. Il félicite aussi tous ceux qui ont contribué à sa libération.

Pour rappel, le 24 octobre 2014, la M.C de St Maur avait été le théâtre d'une mutinerie au Quartier d'Isolement.

Les évènements violents qui se succèdent à un rythme effréné dans les détentions démontrent à quel point la politique de la Ministre de la Justice en matière d'ordre et de sécurité est un véritable fiasco.

Fermeture des miradors, non remplacement de plus d'un millier de Surveillants, application des articles **57** (*interdictions des fouilles intégrales systématiques*), **29** (*participation des détenus aux règlements des prisons*) et **91** (*diminution des jours de sanctions disciplinaires*) de la Loi Pénitentiaire du 24 novembre 2009 ont, aujourd'hui, renforcé le sentiment d'impunité dans lequel la voyoucratie a instauré son pouvoir de nuisance dans les détentions.

Le 27 mars 2015, le Bureau Central National

Site Internet : <http://www.sps-penitentiaire.fr/> E-Mail : [spsnongrades@hotmail.com](mailto:spsnongrades@hotmail.com)